

<p style="text-align: center;"><b>APRODEG</b></p> <p style="text-align: center;"><b>ASSOCIATION FRANÇAISE DES PRODUCTEURS DE GEOMEMBRANES</b></p>	
<p style="text-align: center;"><i>Partenaire du</i>  <b>COMITÉ FRANÇAIS DES GÉOSYNTHÉTIQUES</b></p>	

## MISSION & VOCATION

Association loi de 1901 créée en 1997, l'APRODEG a pour vocation de représenter les 10 principales sociétés productrices de géomembranes présentes sur le marché français.

Productrices de géomembranes bitumineuses, EPDM, polyéthylène, polypropylène et PVC, ces entreprises se caractérisent par leur sérieux et leur capacité à produire des géomembranes de qualité, en justifiant de la certification d'un ou de plusieurs de leurs produits.

A ce titre, l'Association s'est donnée pour missions principales de :

- Promouvoir la production géomembranes de qualité.
- Accompagner et fédérer les fabricants de géomembranes dans leurs initiatives individuelles ou collectives.
- Contribuer à la mise au point de recommandations professionnelles concernant les géomembranes.
- Représenter la profession auprès des administrations, maîtres d'œuvre et maîtres d'ouvrage
- Représenter la profession auprès des Pouvoirs Publics et des instances européennes, notamment dans le cadre des questions relatives à la certification.
- Centraliser et mettre en commun toutes informations utiles à ses adhérents et à la profession
- Agir en collaboration avec les associations professionnelles partenaires : AFAG (Association Française des Applicateurs de Géomembranes), AFPGA (Association Française des Producteurs de Géotextiles et produits apparentés), ASQUAL (association de certification) et CFG (Comité Français des Géosynthétiques).

## LES APPLICATIONS DES GEOMEMBRANES

De par leurs propriétés en termes d'étanchéité et de protection des sols, l'utilisation des géomembranes tend à se démocratiser de plus en plus dans la gestion des ressources naturelles et des déchets, comme dans le cadre de la création de nouvelles infrastructures.

Les géomembranes sont des produits préfabriqués étanches, d'une épaisseur minimale de 1 mm et de largeur supérieure à 1,5 m, souples et utilisés dans de nombreuses applications d'étanchéité en génie civil :

- Ouvrages hydrauliques : bassins, barrages, canaux, digues...
- Ouvrages de protection de l'environnement (déchets, industries, infrastructures) : décharges contrôlées, stockage de produits chimiques, bassins incendie...
- Ouvrages d'agrément : bassins de golf, aménagement paysager...
- Ouvrages agricoles : bassins d'irrigation, fosses à lisier
- Ouvrages enterrés : tunnels, cuvelage...

## COMPOSITION

**Président** : Paul Guinard – Directeur Génie Civil - groupe SOPREMA S.A.S

**Vice-Président** : Philippe CASSAGNES - Chef de Département Etanchéité Génie Civil - RENOLIT

**Sociétés membres :** AGRU – AXTER – FIRESTONE — GSE – JUTA – NAUE-APPLICATIONS – RENOLIT FRANCE – SIKA – SIPLAST-ICOPAL - SOPREMA

## **RELATIONS INSTITUTIONNELLES AVEC LES ASSOCIATIONS PARTENAIRES**

L'APRODEG travaille en collaboration avec l'AFAG (Association Française des Applicateurs de Géomembranes), notamment dans le cadre de la certification des produits et des techniciens soudeurs. Attentive aux problématiques éventuelles rencontrées par les applicateurs, l'Association tente d'apporter des réponses concrètes à ces dernières lors de ses assemblées, Comités Techniques ASQUAL (géomembrane et soudage) ou groupes de travail, animés par le CFG.

L'APRODEG travaille également de concert, bien qu'indirectement, avec l'AFPGA puisque les Dispositifs d'Étanchéité par Géomembranes (DEG) utilisés dans le cadre d'ouvrages de protection de l'environnement et de lutte contre la pollution, intègrent, dans la plupart des cas, outre une géomembrane qui reste l'élément central, un ou des géotextiles (et produits apparentés).

L'organisme participe aux groupes de travail du CFG, dédiés aux géotextiles et produits apparentés, puisque l'évolution des recommandations professionnelles visant ces produits, souvent utilisés en protection des géomembranes, le concerne indirectement, en tant que producteur de l'élément principal constitutif du DEG.

L'APRODEG entend garantir une qualité de production des géomembranes à l'ensemble de la profession, par le biais de la certification ASQUAL, dont il assure la promotion et l'évolution au travers d'une démarche volontaire.

## **CHANTIERS EN COURS**

Dans le cadre de sa mission, l'APRODEG participe à de nombreux groupes de travail :

- ✓ Comité Technique ASQUAL « Géomembranes »
- ✓ Comité Technique ASQUAL « Soudage et responsabilité de chantier »
- ✓ Comité Technique ASQUAL « Qualification d'entreprise »
- ✓ GTn°9 de l'AFTES (Association Française des Tunnels et Ensembles Souterrains)
- ✓ Commission des Avis Techniques CETU (Centre d'Étude des Tunnels)

## **Contacts Presse**

---

<b>APRODEG</b>	<b>VP COMMUNICATION</b>
<b>Paul Guinard</b>	<b>Chrystelle Reganha</b>
Président	Attachée de presse
Tel : 06 60 06 18 16	Tel : 06 80 94 40 98
pguinard@soprema.fr	e-mail : creganha@vp-communication.com